

LA REVUE DE LA RECHERCHE POUR L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

DANS CE NUMÉRO :

La recherche scientifique au service
de la transformation de la ville PAGE 2

Rendre les universités plus inclusives PAGE 5

Atypie-Friendly : un programme national
et inclusif PAGE 7

Étudiant-aidant : vers un statut
reconnu ? PAGE 10

Et ailleurs ? PAGE 12

Universités et Collectivités territoriales : coopérer pour une inclusion renforcée

ÉDITO

L'inclusion de l'ensemble de la population, quelles que soient ses spécificités, ses atypies durables ou temporaires, constitue un véritable enjeu de société dont les collectivités territoriales sont pleinement conscientes. Pour y parvenir, elles déploient de nombreuses solutions : application des réglementations, commissions d'accessibilité, espaces de démocratie participative, liens avec les associations d'usagers...

Toutefois malgré tous ces dispositifs intégrant l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap, combinée à celles des agents des collectivités territoriales, elles perçoivent qu'il est encore possible de progresser pour rendre les villes inclusives. En effet, il n'existe pas toujours de réglementations ou de recommandations adaptées à toutes les situations ; c'est notamment le cas des troubles cognitifs sur lesquels les connaissances scientifiques évoluent rapidement.

Le maillon manquant pour rendre notre société et nos collectivités pleinement inclusives ne serait-il pas la recherche participative ? Ce type de recherche permet de prendre en compte les différentes formes d'expertises scientifiques, d'usage et technique pour répondre à une question scientifique et sociétale.



Marie Pieron

Administratrice déléguée nationale pour la recherche et l'action publique locale

Maire adjointe à Ivry-sur-Seine (Val de Marne) en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle s'intéresse depuis une dizaine d'années à rapprocher la science des citoyens, à développer des projets de recherches participatives sur des enjeux sciences-sociétés à l'échelle de la ville. Elle travaille également comme ingénieure de recherche dans un organisme public de recherche.



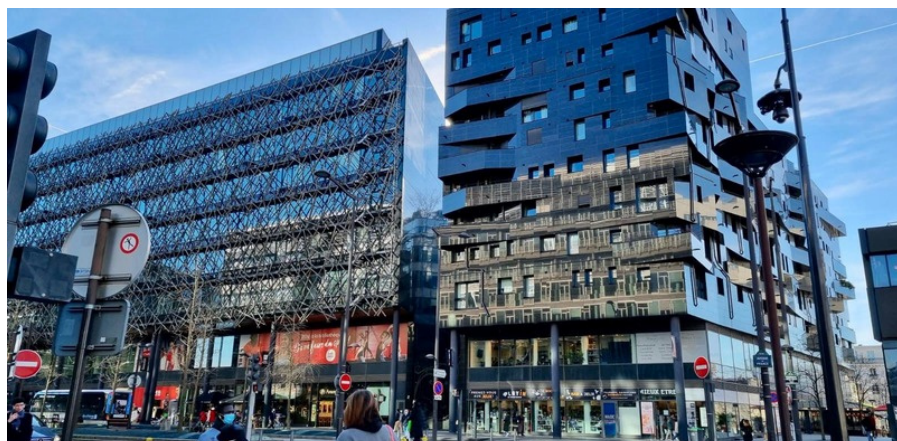
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE LA VILLE

Le niveau territorial permet d'aborder des problématiques propres à chaque collectivité, répondant ainsi à des enjeux scientifiques locaux. Cela se traduit par des évolutions des politiques publiques et l'intégration de savoirs scientifiques dans les documents stratégiques. Ces recherches ont donc un impact concret sur la collectivité et le quotidien des habitants.

L'accessibilité de l'espace urbain est un enjeu de société qui interroge l'action publique. Les chiffres sont significatifs : en France, on estime que les enjeux de sensorialité dans la ville impacte directement 20 à 25% de la population. De diverses natures, ces troubles renvoient, le plus fréquemment à des particularités sensorielles qui peuvent toucher les 5 sens. Ces hypo ou hyper sensibilités sensorielles à travers l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat ou le goût génèrent une expérience de la ville et de l'espace urbain plus ou moins complexe pour les personnes concernées. La présence de stimuli sensoriels atteint son paroxysme dans nos villes. Bruits de circulation, éclairages importants, odeurs intenses sont autant de variables urbaines qui peuvent freiner l'autonomie des personnes. Peu prises en compte, ces particularités sensorielles méritent d'être placées au cœur de l'action et la conception urbaine, en cela qu'elles déterminent la qualité de vie d'une partie des habitants.

AUTISENCITÉ

En avril 2024, la dynamique de recherche transcende la collaboration locale grâce au financement par l'ANR du projet AutiSenCité. Soutenu pour une durée de deux ans, ce projet de recherche participative interdisciplinaire réunit chercheurs en neurosciences, urbanisme, géographie et d'autres encore ainsi que des acteurs de la société civile et des collectivités territoriales d'échelon différent. AutiSenCité vise à améliorer la qualité de vie des personnes autistes dans l'environnement urbain, et cela en appréhendant les difficultés quotidiennes. Le consortium, à partir des témoignages recueillis lors d'entretiens de groupe, a créé une méthodologie d'évaluation sensorielle de la ville afin de mesurer l'impact d'une série d'éléments urbains sur l'expérience des personnes autistes. Le montage d'ateliers de design thinking et de focus groupes permet à une pluralité d'acteurs (personnes autistes, proches, professionnels du handicap, agents territoriaux, grand public) de recueillir l'expertise de chacun en terme d'accessibilité et d'accentuer la sensibilisation sur les enjeux de mobilité et d'autonomie. De plus, le projet prévoit des actions groupées, comme des marches sensorielles au cours desquels le comportement sera analysé conjointement à des mesures de l'environnement sensoriel.



Conduire une recherche locale permet à chaque collectivité d'interroger et de restructurer son action publique locale en vue d'une meilleure qualité de vie de ses habitants. Les résultats, diffusés auprès des collectivités comme de la société, viendront interroger l'action publique locale et amèneront les décideurs publics à repenser l'espace urbain en tenant compte de la sensorialité. Nos villes doivent s'adapter afin de garantir l'inclusion de tous dont les citoyens en situation de handicap visible et invisible. L'appréhension efficace des besoins citoyens s'opère notamment grâce à des collaborations entre collectivités territoriales et chercheurs et les citoyens qui peuvent être transposées d'un territoire à l'autre.

“La recherche participative offre l'avantage de diffuser rapidement les résultats à la société.”

Marie Pieron





CAMPUS URBAIN : UNE INTERFACE ESSENTIELLE ENTRE COLLECTIVITÉS, CHERCHEURS ET SOCIÉTÉ CIVILE

Dans ce triptyque, l'association Campus Urbain constitue le facilitateur entre toutes les parties, rôle essentiel pour garantir le travail de synergie entre tous. Cette association, reliée au Grand-Orly Seine Bièvre, porte le projet AutiSenCité dans plusieurs territoires que sont la Ville d'Ivry-sur-Seine, la Ville de Cachan, la Ville de Fresnes, la Métropole de Lyon et le Département des Landes. Représentant la société civile, Campus Urbain garantit un lien entre les acteurs de la recherche AutiSenCité et les décideurs publics du territoire. De plus en plus de collectivités font du handicap et de l'accessibilité une priorité de leur action publique. Campus Urbain les accompagne dans leurs ambitions et projets d'aménagement ou de réaménagement urbain afin que ces derniers puissent répondre aux besoins des personnes concernées par l'autisme en intégrant AutiSenCité dans leur action. La sensorialité des espaces fait l'objet de discussions et de réflexions profondes visant à adapter au mieux l'environnement urbain aux besoins des citoyens.

Campus Urbain a la double mission de sensibiliser les collectivités aux enjeux de l'aménagement urbain inclusif tout en diffusant les résultats issus de la recherche participative. Les ateliers de design thinking organisés avec l'ensemble des acteurs partie prenantes du projet sont également l'occasion pour les collectivités d'exposer les besoins et particularités de leur territoire afin qu'ils soient pris en compte dans les recommandations issues de la recherche. En engageant peu de moyens, les collectivités bénéficient ainsi d'une expertise et de données scientifiques permettant d'agir en faveur d'une meilleure accessibilité de leurs habitants au territoire.

« On ne se déplace plus pareil en ville après avoir pris conscience des enjeux de sensorialité »

Fanny Berland, chargée de projet Campus Urbain

RENDRE LES UNIVERSITÉS PLUS INCLUSIVES

Lors de la conférence nationale du handicap organisée en avril 2023, le Président de la République, Emmanuel Macron a annoncé le lancement d'un appel à projet visant à soutenir des universités dans le développement de formations et de pratiques inclusives. L'appel à projet 2024 a donné lieu à la labellisation de 6 universités inclusives démonstratrices soutenues sur ressources propres et par une enveloppe globale majorée de 10,5 millions d'euros levés jusqu'en 2026.

Cet accompagnement à l'amélioration qualitative des conditions de vie et d'études des étudiants en situation de handicap s'esquisse au regard d'une augmentation démographique du nombre d'étudiants suivis par les missions handicaps universitaires. Une étude menée par le Ministère de l'ESR en 2019 montre que la part d'étudiants en situation de handicap a quadruplé en 15 ans pour atteindre aujourd'hui, près de 60 000 étudiants. Cet appel à projet renforce le cadre normatif développé depuis les années 2000 afin de consacrer une approche globale du handicap dans les universités.

Au-delà de la portée stratégique nationale, cette annonce s'inscrit dans un cadre européen et international et tend à répondre aux objectifs transnationaux, notamment émis par la convention internationale des droits des personnes handicapées. En sus, la convergence des systèmes d'enseignement supérieur provoqué par le processus de Bologne vise à améliorer l'accessibilité et l'inclusivité des universités. Plus récemment, le 4ème objectif de développement durable des Nations Unies a enjoint les États à « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Les universités inclusives seront ainsi source d'inspiration en France, mais également au sein de l'espace européen de l'Enseignement Supérieur. L'inclusivité de l'accès à la formation et la vie étudiante est une ligne directrice des politiques européenne, notamment de son programme de mobilité Erasmus+. Ces projets bénéficieront aux nationaux mais également aux internationaux qui seront assurés de vivre une mobilité internationale adaptée à leurs besoins.



TERRITORIALISER LES UNIVERSITÉS INCLUSIVES

Au-delà de l'implication des étudiants et de la démarche qualitative, la territorialisation est un critère déterminant de l'approbation. L'impact des actions doit bénéficier aux étudiants au sein de leur établissement mais également sur les territoires. La vie étudiante transcende les campus. L'intégration au territoire est un facteur indispensable à l'épanouissement des étudiants. Pour cela, les universités lauréates ont mobilisé les acteurs locaux, notamment les collectivités qui détiennent un regard global des enjeux présents sur le territoire.



A l'origine conçu pour 3 universités, l'appel à projet s'est vu octroyé une enveloppe budgétaire plus importante, permettant la labellisation de 6 universités qui sont l'Université de Pau et Pays de l'Adour, l'Université d'Angers, l'Université Jean Moulin Lyon III, l'Université Bretagne Occidentale, l'Université de Lorraine et l'Université Sorbonne Nouvelle.

De la simplification du parcours d'étude, à la sensibilisation du personnel universitaire en passant à la fondation de formation entièrement inclusives, ces universités tendent vers l'acculturation du handicap dans l'environnement universitaire. Inspirantes, ces universités montrent la voie d'une coopération territoriale en vue de garantir l'inclusion efficace des étudiants en situation de handicap. Cet appel à projet sera renouvelé en 2025, une occasion pour les universités, mais également les collectivités à renforcer leurs pratiques d'accessibilité et d'inclusion.



Universités inclusives démonstratrices

ATYPIE-FRIENDLY : UN PROGRAMME NATIONAL ET INCLUSIF

Le handicap occupe une place de plus en plus importante dans les universités, qui s'efforcent de favoriser l'inclusion et l'égalité des chances pour tous les étudiants. En plus des soutiens matériels, des efforts sont réalisés pour sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à la diversité et aux besoins des personnes handicapées, contribuant ainsi à créer un environnement inclusif où chacun peut s'épanouir et réussir académiquement. Focus sur Atypie-Friendly, programme coordonné par l'Université de Toulouse qui œuvre à la construction d'un enseignement supérieur inclusif, pour les étudiants et personnels présentant d'un trouble du neuro-développement. Bertrand Monthubert, ancien président de l'Université Paul Sabatier et actuel directeur du programme a accepté de revenir sur l'impact de ce programme et l'intérêt des collectivités à se saisir de ces enjeux.

Université inclusive

Atypie Friendly est né en 2018 de la préparation de la stratégie nationale pour l'autisme. Depuis 2023, le programme s'élargit progressivement afin d'accompagner les personnes présentant des troubles du neuro-développement. Atypie-Friendly est un programme interuniversitaire qui vise à renforcer l'inclusivité des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Plus de la moitié des étudiants des 35 universités et écoles partenaires peuvent bénéficier de notre programme. Le réseau regroupe une pluralité d'acteurs que sont les rectorats, ARS, associations, centre de ressources, et collectivités territoriales.



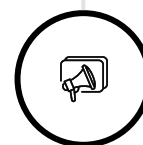
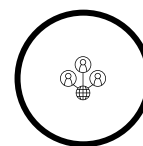
Professeur Bertrand Monthubert,
directeur du programme Atypie-Friendly

La construction de ce programme émane d'une observation : malgré l'existence des plans autisme, l'Enseignement Supérieur et la Recherche ne faisait pas l'objet d'opérations concrètes, à la différence du scolaire. « *Ce programme nous est ainsi essentiel pour développer une compréhension fine de l'autisme et de son impact sur l'apprentissage et la vie quotidienne des étudiants.* »

En outre, Atypie-Friendly constitue un véritable outil de perfectionnement du fonctionnement de l'ESR. Certes, ce programme s'adresse aux personnes présentant des troubles du neurodéveloppement, mais Bertrand Monthubert a « *la conviction que ces personnes sont des révélateurs de ce qui marche mal dans l'ESR.* » L'amélioration des conditions d'études et de vie des personnes ayant des besoins spécifiques améliore également celles dont ces besoins sont moins criants.

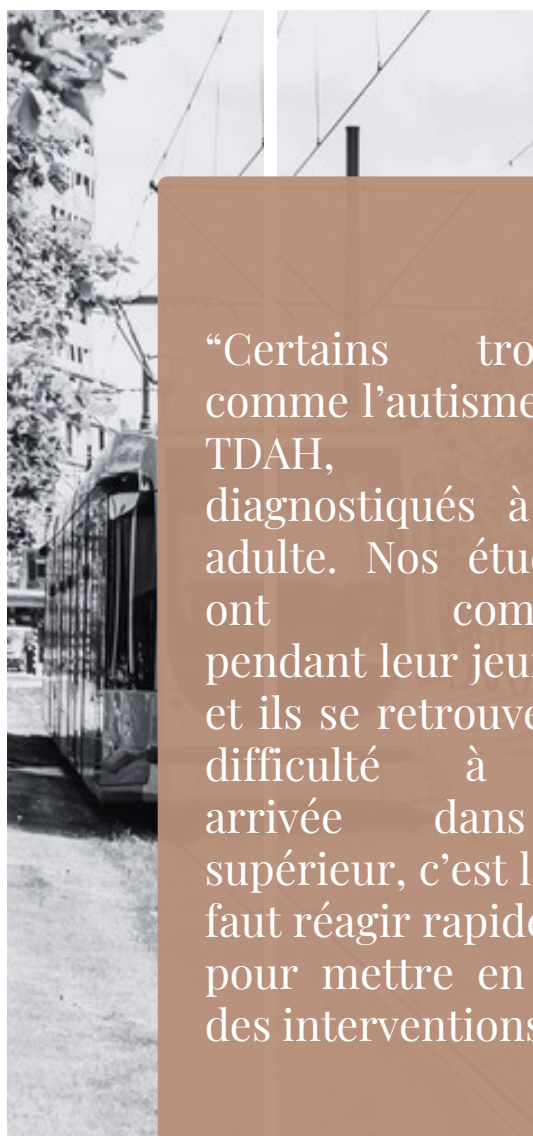
La recherche au cœur du programme

Atypie-friendly est un programme multidimensionnel, il œuvre aussi bien sur la transition vers l'ESR et l'insertion professionnelle que sur les formats pédagogiques et l'accompagnement social des étudiants. Sensibiliser les personnels et autres étudiants est essentiel à la bonne compréhension des besoins des étudiants ayant un trouble du neuro-développement. Ces actions passent par le dialogue mais aussi des courts-métrages. Avant tout, ce programme est le résultat et résultant du développement de la recherche. Les actions de sensibilisations menées sont appuyées par la science et la pratique concrète. « *Dans un champ de recherche où l'on trouve une beaucoup d'éléments non validés scientifiquement, nous nous devons de construire de éléments de formation étayés par la science la plus actuelle* ». Ce programme permet l'émergence d'un champ de recherche à travers des travaux empiriques, nourrissant ainsi une littérature moins développée sur le terrain de l'ESR.



Quelle place pour les collectivités ?

Pour le professeur Monthubert, les collectivités ont un rôle à jouer, et ce, sur plusieurs dimensions. Elles interviennent sur toutes les questions de la vie quotidienne des étudiants. *« Le quotidien est le premier élément de réussite chez l'étudiant. Nos étudiants doivent pouvoir arriver à l'université sereinement afin de prévenir les démarches d'évitements. »* Bertrand Monthubert souligne l'engagement observé chez les villes universitaires d'équilibre : *« leur soutien peut s'inscrire dans le cadre de leur contractualisation avec les universités en incluant des éléments de l'inclusion déclinables sur le logement, la restauration, la mobilité... Ce sont des éléments sur lesquels l'équipe locale d'Atypie-Friendly peut accompagner les décideurs publics ».*



“Certains troubles, comme l'autisme ou le TDAH, sont diagnostiqués à l'âge adulte. Nos étudiants ont compensé pendant leur jeunesse, et ils se retrouvent en difficulté à leur arrivée dans le supérieur, c'est là qu'il faut réagir rapidement pour mettre en place des interventions.”

Certains territoires voient évoluer leur offre de service de mobilité au regard de la solidarité territoriale. Le covoiturage se développe, notamment dans le département du Tarn qui a vu se lancer une plateforme SAMI afin de favoriser l'autonomisation des personnes porteuses d'un TSA.

Enfin, Bertrand Monthubert rappelle que les collectivités, elles-mêmes employeurs, peuvent agir pour faciliter l'insertion professionnelle de ces étudiantes. Atypie-Friendly travaille en étroite collaboration notamment avec la Métropole de Toulouse, formalisée par une convention. Le programme accompagne les services de la métropole qui recrutent des personnes en situation de handicap, notamment des étudiants, à travers des actions de sensibilisation et de formation. Cette proximité avec la collectivité permet de favoriser l'accès à l'insertion professionnelle que cela soit en stage, alternance ou emploi et de lutter contre les obstacles que peuvent rencontrer les étudiants.

ÉTUDIANT-AIDANT : VERS UN STATUT RECONNU ?



Depuis juillet 2019, un arrêté ministériel formule plusieurs dispositifs réservés aux étudiants qui se trouvent en situation d'aidance d'un proche. Dès lors, les universités peuvent prendre des mesures d'aménagement de formations et d'accompagnement individuel pour les étudiants-aidants.

Toutefois, il n'existe pas de cadre normatif du statut de l'étudiant-aidant alors qu'ils représentent 1 étudiant sur 6 dans l'enseignement supérieur.

A Saint-Étienne, le tiers-lieu santé, Danecare mène un projet depuis 3 ans dans l'objectif de créer un statut pilote de l'étudiant-aidant. Conduit par et pour les étudiants, ce projet s'inscrit dans une démarche de recherche participative à travers l'implication de deux universités Université Lyon Lumière 2 et Université Jean Monnet, ainsi que de la métropole de Lyon et de Saint-Étienne.

ÉTUDIANT-AIDANT : VERS UN STATUT RECONNU ?

Cette co-construction permet aux chercheurs d'élargir leur spectre scientifique à travers un regard ancré sur les problématiques de terrain. Axé autour de 3 sites universitaires que sont Lyon, Saint-Étienne et Roanne, aux enjeux et échelles différentes, la réflexion scientifique vise à multiplier les interactions de proximité. La transversalité doublée par l'approche multidisciplinaire examinant autant la santé que le social participe à traduire le plus efficacement les besoins et la réalité des étudiants-aidants dans leur quotidien.



Les collectivités impliquées et, de fait, sensibilisées, interrogent l'accompagnement à la précarité, à l'isolement, aux risques de santé mentale et de réussite universitaires des aidants à travers de nouveaux mécanismes, adaptable et opérant sur d'autres territoires. Les résultats de ce projet de recherche pilote contribueront, sans aucun doute, à la construction d'un statut reconnu par la loi d'étudiant-aidant, indispensable à l'accompagnement de ce public de plus en plus nombreux.

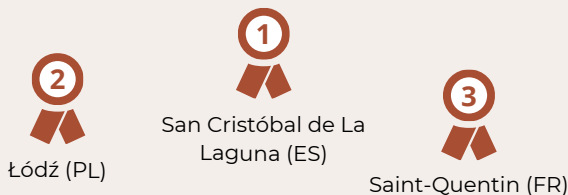
Ce projet de stratégie nationale revêt pour les collectivités impliquées, l'occasion d'accentuer les relations entre action publique et recherche locale. En l'occurrence, le financement d'une thèse Cifre et d'un post-doctorat formalise l'intérêt des collectivités pour cette thématique. En effet, l'aidance revêt d'enjeux qui transcende l'aménagement des formations universitaires. Ce projet collaboratif permet ainsi de mesurer l'impact de l'aidance sur le parcours universitaire, bien sûr mais également sur le parcours de vie de l'étudiant.

ACCESS CITY AWARD

Au-delà des initiatives nationales, au sein des collectivités et universités, l'Union Européenne a lancé, en 2010, en collaboration avec le Forum Européen des personnes handicapées, l'Access City Awards, un prix décerné aux villes pour récompenser leurs actions en matière d'accessibilité. Les critères observés s'étendent de l'accessibilité à l'information à celle des transports en commun et des espaces urbains qu'ils soient sportifs, culturels ou administratifs. Le prix encourage les villes à améliorer leur accessibilité, ce qui bénéficie non seulement aux personnes en situation de handicap, mais également à l'ensemble des citoyens.

Sensibilisées à l'importance de concevoir les espaces urbains plus inclusifs, les villes lauréates deviennent des modèles de bonnes pratiques. Les projets qui visent à améliorer l'accessibilité sont souvent accompagnés de consultations avec les citoyens, notamment ceux en situation de handicap. Cela renforce le dialogue entre les citoyens et les autorités et favorise une gouvernance plus participative. L'ensemble de ces projets se nourrissent de la recherche et d'action de terrain impliquant les citoyens afin de construire des actions publiques innovantes dans la conception et la planification urbaine.

Lauréats de l'édition 2024



SOURCES ET RESSOURCES



<https://anr.fr/Projet-ANR-23-SSAI-0019>

<https://www.campusurbain-grandorlyseinebievre.com/>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/appele-projets-universites-inclusives-demonstratrices-94827>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/pour-une-rentree-2024-plus-inclusive-six-universites-beneficient-de-l-appel-projets-universites-96834>

<https://atypie-friendly.fr/>

<https://www.danaecare.com/>

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1141&langId=fr>